

**Bruxelles, le 5 mai 2026
(OR. en)**

8756/26

**AGRI 329
ENV 433**

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	Disponibilité et caractère abordable des engrais dans l'UE - Soutenir les agriculteurs et promouvoir des systèmes alimentaires résilients - Échange de vues

Les délégations trouveront en annexe un document d'information sur la question visée en objet en vue de la session du Conseil "Agriculture et pêche" du 26 mai 2026.

Disponibilité et caractère abordable des engrais dans l'UE - Soutenir les agriculteurs et promouvoir des systèmes alimentaires résilients

À la suite de la pandémie de COVID-19, de la crise énergétique et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la Commission a adopté en novembre 2022 une communication intitulée "Garantir la disponibilité et le caractère abordable des engrais"¹. La communication comprenait un certain nombre de mesures visant à diversifier les sources d'engrais importés, à soutenir la production d'engrais au sein de l'UE, à faciliter la production et l'adoption de solutions de remplacement aux engrais chimiques et à promouvoir l'utilisation de sources d'énergie renouvelables dans la production d'engrais. Lors de la session du Conseil AGRISPECHE de novembre 2022, les délégations ont, dans l'ensemble, accueilli favorablement la communication, tout en invitant la Commission à étudier des actions et initiatives supplémentaires sur cette question.

La situation actuelle au Moyen-Orient a encore accru l'urgence de relever les défis découlant de la dépendance énergétique de l'UE et des perturbations persistantes des chaînes d'approvisionnement mondiales, qui exercent une pression considérable sur la production alimentaire de l'UE, les coûts des intrants, les revenus des agriculteurs et les prix des denrées alimentaires dans l'ensemble de l'Union. La récente communication de la Commission intitulée "AccelerateEU - Union de l'énergie Une énergie sûre et abordable grâce à une action accélérée"² souligne la nécessité urgente d'intensifier les actions qui permettront d'accroître l'autonomie et la production d'énergie propre dans l'UE et de réduire la dépendance à l'égard des sources d'énergie non renouvelables externes. La hausse des coûts de l'énergie limite la capacité de production d'engrais chimiques de l'UE en raison de la dépendance coûteuse de l'industrie européenne des engrais à l'égard de la consommation d'énergie. Dans le même temps, les engrais importés sont touchés par les prix actuellement élevés et par les perturbations de la chaîne d'approvisionnement qui augmentent les coûts, aggravant encore la situation. La situation actuelle met en évidence que les marchés des engrais restent vulnérables.

¹ ST 14613/1/22 REV 1.

² ST 8482/26 + ADD 1.

Dans ce contexte, la disponibilité et le caractère abordable des engrais sont de nouveau à l'ordre du jour de la politique agricole. À la lumière de la communication à venir concernant un plan d'action sur les engrais, la nécessité de faire progresser les mesures à court, moyen et long terme pour améliorer l'autonomie stratégique de l'UE en matière d'utilisation des engrais revêt une importance accrue. Ces mesures devraient viser à soutenir les agriculteurs, à promouvoir des systèmes alimentaires résilients et à préserver le caractère abordable des denrées alimentaires pour les consommateurs. Dans ce contexte, la présidence invite les ministres à traiter les questions suivantes:

- Les mesures, recommandées dans la communication de 2022, visant à garantir la disponibilité et le caractère abordable des engrais restent-elles valables? Quelles mesures supplémentaires ou alternatives jugez-vous nécessaires pour relever les défis à court, moyen et long terme dans le contexte des contraintes géopolitiques et locales actuelles?
- Compte tenu des défis supplémentaires liés à la production et à l'utilisation d'engrais dans l'UE ainsi qu'à l'approvisionnement en engrais, comment pouvons-nous assurer la résilience et la compétitivité du secteur agricole et des systèmes alimentaires dans l'UE?
